BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1201

89 – YONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS

Ventes et cessions

330 176 710 RCS Orleans.
MEDIBIOLAB.
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.
Capital : 4990860 EUR.
Adresse : 5, boulevard du Chinchon, 45200 Montargis.
Origine du fonds : Apport partiel d'actif au prix stipulé de 2772477, 51 Euros.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : exercice en commun par les membres de la Scp, (devenue Sté d'exercice libéral par actions simplifiée) de la profession de directeurs de laboratoire d'analyses de biologie médicale; acquisition ou prise à bail des immeubles nécessaires à l'Exer- Cice de la profession et au logement du personnel; acquisition des biens meubles et matériels utiles; passation et résiliation de tous contrats de travail avec le personnel; toutes opérations financières, mobilières et immobilières..
Adresse : 1 B, rue Thénard, 89100 Sens.
Précédent propriétaire : 340 051 713 RCS Sens. **BIO +.**
Date de commencement d'activité : 20 mars 2018.
Oppositions : Article L 236-14 du Code de Commerce pour la validité et pour la correspondance. - Délai pour les déclarations de créances : 10 jours à compter de la présente insertion au Bodacc. - Délai pour les oppositions : 10 jours à compter de la présente insertion au Bodacc..
Commentaires : AVIS COMPLEMENTAIRE au projet d'apport partiel d'actif: Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mars 2018, les sociétés BIO + SELAS au capital de 1 034 137, 90 euros, siège social au 1bis rue Thénard 89100 SENS, RCS SENS 340 051 713 et MEDIBIOLAB SELAS au capital de 4 990 860 euros, siège social 5 bld du Chinchon 45200 MONTARGIS, RCS ORLEANS 330 176 710, ont établi un projet d'apport partiel d'actif sous conditions suspensives, aux termes duquel BIO + ferait apport à MEDIBIOLAB de sa branche complète et autonome d'activité de patientièle de laboratoire d'analyses de biologie médicale exploité sur le site sis 18 avenue Carnot 77792 NEMOURS. Ce projet a été publié pour la SELAS MEDIBIOLAB au BODACC n° 62A du 29 mars 2018 et pour la SELAS BIO + au BOACC n° 72A du 13 avril 2018. Par avenant en date du 28 mai 2018, les sociétés susvisées ont modifié certaines dispositions du projet d'apport partiel d'actif du 20 mars 2018 ainsi qu'il suit : 1) Sur les biens et droits apportés par BIO + : - l'actif total apporté s'élève à 3 810 153, 78 euros - le total du

passif pris en charge s'établit à 1 037 676, 27 euros - l'actif net apporté est donc de 2 772 477, 51 euros. 2) Sur la rémunération de l'apport, l'augmentation de capital de MEDIBIOLAB et la prime d'apport : La société bénéficiaire augmentera son capital social d'une somme de 268 110 euros au moyen de la création de 2 979 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 90 euros chacune, qui porteront jouissance à la date de réalisation fixée provisoirement au 31 août 2018, en rémunération de l'apport de la société apporteuse. La différence entre la valeur des biens apportés et l'augmentation du capital de la société bénéficiaire constitue une prime d'apport de 2 504 367, 51 euros qui sera inscrite à un compte "prime d'apport". Les autres dispositions du projet d'apport partiel d'actif du 20 mars 2018 demeurent inchangées. L'avenant au projet de traité d'apport partiel d'actif du 28/05/2018 a été déposé au greffe du tribunal de commerce d'Orléans le 30/07/2018 pour la ste MEDIBIOLAB et au greffe du tribunal de commerce de SENS le 31/07/2018 pour la STE BIO +.

